

Revue générale de droit



Jean-Louis Baudouin, Yvon Renaud, *Codes civils*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1991, 1011 pages, ISBN 2-89127-197-1

Pierre Béliveau, *Les garanties juridiques dans les chartes des droits*, Montréal, Les Éditions Thémis, 1991, 658 pages, ISBN 2-920376-92-6

Mireille D.-Castelli, *Précis du droit de la famille*, 2^e édition, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, 498 pages, ISBN 2-7637-7245-5

Gérald Goldstein, Jeffrey Talpis, *L'effet au Québec des jugements étrangers en matière de droits patrimoniaux*, Montréal, Les Éditions Thémis inc., 1991, 388 pages, ISBN 2-920376-87-X

Ethel Groffier, *Précis de droit international privé québécois*, 4^e édition, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1990, 393 pages, ISBN 2-89073-748-9

Pierre-Claude Lafond, *Droit des biens*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1991, 790 pages, ISBN 2-89400-000-6

Linda Facchin, Gilles Rivard et Roxanne Guérard

Volume 23, numéro 4, décembre 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1057030ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1057030ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Facchin, L., Rivard, G. & Guérard, R. (1992). Compte rendu de [Jean-Louis Baudouin, Yvon Renaud, *Codes civils*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1991, 1011 pages, ISBN 2-89127-197-1 / Pierre Béliveau, *Les garanties juridiques dans les chartes des droits*, Montréal, Les Éditions Thémis, 1991, 658 pages, ISBN 2-920376-92-6 / Mireille D.-Castelli, *Précis du droit de la famille*, 2^e édition, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, 498 pages, ISBN 2-7637-7245-5 / Gérald Goldstein, Jeffrey Talpis, *L'effet au Québec des jugements étrangers en matière de droits patrimoniaux*, Montréal, Les Éditions Thémis inc., 1991, 388 pages, ISBN 2-920376-87-X / Ethel Groffier, *Précis de droit international privé québécois*, 4^e édition, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1990, 393 pages, ISBN 2-89073-748-9 / Pierre-Claude Lafond, *Droit des biens*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1991, 790 pages, ISBN 2-89400-000-6]. *Revue générale de droit*, 23(4), 617–621. <https://doi.org/10.7202/1057030ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

NOTULES

Jean-Louis BAUDOUIN, Yvon RENAUD, Codes civils, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1991, 1011 pages, ISBN 2-89127-197-1.

C'est en 1974 que parut la première édition de ce format fort pratique des Codes civils. Chaque année, une nouvelle édition mise à jour paraît après la session du printemps de l'Assemblée nationale. Elle est donc en principe disponible au cours de l'été. L'édition Judico des Codes civils renferme un éventail d'informations qui dépassent largement la seule reproduction des dispositions retrouvées dans les Codes civils.

En effet, ce recueil contient une intéressante introduction où sont explicitées diverses notions relatives aux règles de droit. On y retrouve notamment des explications comparatives concernant certains concepts tels la règle de droit en regard de la règle de morale et les règles impératives en regard des règles supplétives. La section suivante nous entretient sur les branches du droit et nous les décrit brièvement. Il est également question des différentes sources de droit. Finalement, les Codes civils nous sont présentés dans leurs grandes lignes (historique, descriptive, etc.).

Nous retrouvons ensuite les dispositions du *Code civil du Bas-Canada* précédées d'une table des matières très détaillée. Il comporte 2 600 articles répartis en quatre livres. Ceux-ci traitent respectivement des personnes (état juridique des individus de leur naissance à leur décès), des biens (distinctions entre meuble et immeuble, droit de propriété et ses démembrements, etc.), de l'acquisition et de l'exercice du droit de propriété (droit successoral, droit des obligations, sûretés, prescription, etc.) et enfin des lois commerciales. Ce dernier livre a une utilité très limitée puisque le droit commercial tel qu'il existe aujourd'hui fait l'objet de plusieurs lois particulières.

Le *Code civil du Québec* est reproduit par la suite. Font partie de ce Code, des règles adoptées notamment en 1980 concernant les régimes matrimoniaux et la famille

ainsi que les dispositions relatives au patrimoine familial, adoptées en 1989.

Un index analytique bilingue des Codes civils apparaît à la fin des textes du *Code civil du Québec*. De couleur rose, il est facilement repérable.

Sont également répertoriés plusieurs autres lois, extraits et annexes qui sont connexes aux Codes civils. Ainsi, l'édition Judico nous permet de consulter la *Charte des droits et libertés de la personne*, la *Loi sur le curateur public*, la *Loi sur le divorce*, la *Loi sur les lettres de change*, la *Loi sur la protection du consommateur*, la *Loi sur l'assurance automobile*, la *Loi sur la Régie du logement*, la *Loi sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil*, la *Loi sur les connaissements, les reçus et les cessions de biens en stock* et la *Loi sur certaines ventes de parties de lot pour défaut de paiement de taxes*. Des extraits de la *Loi sur les banques* (art. 176 à 189) sont aussi disponibles. Finalement, les annexes contiennent les extraits suivants : Dispositions transitoires concernant le livre II du *Code civil du Québec*, Disposition transitoire relative aux adoptions internationales, Dispositions transitoires *Loi sur le curateur public*, Livre IV du *Code civil du Québec* Des Biens et enfin Dispositions transitoires *Loi sur l'assurance automobile*.

Il est à noter que sauf pour la *Loi sur le divorce*, la *Loi sur les lettres de change* et les annexes 1, 2 et 4, les reproductions sont unilingues françaises. Bien sûr, le *Code civil du Bas-Canada* et le *Code civil du Québec* apparaissent en version bilingue.

Cette édition Judico des Codes civils se veut très utile autant en ce qui a trait à son format pratique qu'à sa composition. Comparativement à l'édition offerte en format feuilles mobiles, le Judico offre l'avantage de présenter plusieurs lois connexes aux Codes civils qui, malheureusement, ne sont pas reproduits dans cette autre édition.

Linda FACCHIN

Pierre BÉLIVEAU, *Les garanties juridiques dans les chartes des droits*, Montréal, Les Éditions Thémis, 1991, 658 pages, ISBN 2-920376-92-6.

Le professeur Pierre Béliveau enseigne le droit pénal depuis plusieurs années à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Il a apporté une contribution importante à la doctrine relative au droit pénal canadien par le biais de plusieurs ouvrages. Notamment, une étude comparée réalisée conjointement avec Jean Pradel intitulée *La justice pénale dans les droits canadiens et français* élabore sur les étapes d'un procès pénal dans ces deux pays.

Il nous offre maintenant un ouvrage consacré à l'étude des garanties juridiques dans les chartes des droits. La rédaction de ce volume a débuté au cours de l'été 1987. Étant donné le nombre important de décisions que rend annuellement la Cour suprême dans ce domaine, la mise à jour des parties déjà écrites était une tâche fort exigeante. L'auteur, conformément à la suggestion de l'éditeur, a donc décidé de publier une première édition qui n'analyse pas chacune des garanties mais traite tout de même de l'essentiel.

Cette étude est divisée en deux volets. Dans un premier temps, l'auteur aborde la constitutionnalisation des garanties juridiques. La deuxième partie en analyse la portée.

La première partie de l'ouvrage comporte deux chapitres qui portent respectivement sur le principe de la suprématie de la *Charte canadienne des droits et libertés* et sur sa mise en œuvre. Le chapitre premier traite de la suprématie à l'égard des règles de droit où il est question du principe de la prépondérance de la Charte en cas de conflit et des exceptions à ce principe. Également, l'auteur étudie la suprématie à l'égard de l'activité gouvernementale. Il fait une intéressante analyse de la théorie de l'action étatique en regard de l'expérience américaine et de l'approche canadienne.

Toujours dans la première partie, le chapitre deux étudie la mise en œuvre de la suprématie de la Charte. Le professeur Béliveau expose deux recours : d'une part le recours en droit commun qu'est la déclaration d'inopérabilité de la règle de droit, et d'autre part, le recours spécifiquement prévu pour la Charte qu'est l'octroi d'une réparation.

La deuxième partie traite de la portée des garanties juridiques. En premier lieu, l'auteur porte son attention sur la garantie générale de l'article 7 de la Charte. À travers ce chapitre, il est question du droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne. En second lieu, l'auteur élabore sur l'atteinte en conformité avec les principes de justice fondamentale. Le second chapitre porte sur les garanties spécifiques prévues aux articles 8 à 14 de la Charte. Ces garanties sont analysées sous deux aspects : durant la phase pré-judiciaire (protection de la vie privée, protection de la personne arrêtée ou détenue), et durant la phase judiciaire où sont mis en relief le concept d'« inculpé », les garanties relatives à la constitution du tribunal et les garanties qui ont trait à l'accusation.

Les textes de la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que la Déclaration canadienne des droits se retrouvent en annexe. De plus, une table des principaux jugements ainsi qu'une table analytique facilitent la consultation de ce livre.

Le professeur Béliveau traite donc des principes généraux d'application de la Charte et des recours que les justiciables peuvent exercer. Pour son étude, la période où l'auteur a tenu compte de la jurisprudence, incluant les arrêts de la Cour suprême, prend fin au 30 juin 1990. Toutefois, dans le cas des garanties énumérées à l'article 11 de la Charte, la recherche jurisprudentielle s'arrête au 30 novembre 1990.

Linda FACCHIN

Mireille D.-CASTELLI, *Précis du droit de la famille*, 2^e édition, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, 498 pages, ISBN 2-7637-7245-5.

La famille est un des phénomènes sociaux formant la base de notre société. À cause de son évolution, le législateur doit apporter les modifications législatives qui s'imposent afin de protéger les individus qui la composent et d'améliorer leur situation face à la loi et à la société.

Ces modifications législatives ont commandé la parution de cette deuxième édition du précis du droit de la famille. L'ouvrage se divise toujours en trois livres dont le premier est consacré au mariage. Le second traite de

la filiation et de la parenté et en dégage l'établissement et les effets, alors que le troisième discute de la dislocation de la famille.

Le plan de l'exposé est donc resté sensiblement le même, mais l'auteur a dû y intégrer les modifications fondamentales apportées par la mise en vigueur du projet de loi 146 et de la présentation du projet de loi 47. Elle y traite donc de la création du patrimoine familial et de ses effets sur les régimes matrimoniaux, des modifications des prestations compensatoires et de la survie des obligations alimentaires.

M^e Castelli se devait aussi de tenir compte des modifications apportées au Code civil relatives au régime de protection du majeur inapte, de celles du *Code de procédure civile* relatives à la perception des pensions alimentaires et de celles de la *Loi sur la protection de la jeunesse*, et de procéder à quelques ajustements plus mineurs pour répondre à l'évolution jurisprudentielle, notamment en ce qui concerne la filiation et le divorce.

Cet ouvrage s'adresse principalement aux étudiants en droit mais peut intéresser toute personne attirée par le sujet grâce à la forme de rédaction utilisée. En effet, la présentation matérielle rend l'étude plus aisée en permettant de distinguer facilement les points essentiels des études plus détaillées. Enfin, les notions les plus importantes sont imprimées en caractère gras et l'auteur précède la plupart des passages par des questions auxquelles on pourra répondre dans les lignes suivantes. Ces questions sont des outils à but exclusivement pédagogique et sont encadrées pour qu'un lecteur ordinaire puisse les éviter.

Gilles RIVARD

Gérald GOLDSTEIN, Jeffrey TALPIS, *L'effet au Québec des jugements étrangers en matière de droits patrimoniaux*, Montréal, Les Éditions Thémis inc., 1991, 388 pages, ISBN 2-920376-87-X.

Au moment où le Québec envisage de se doter de nouvelles règles juridiques en la matière, les professeurs Goldstein et Talpis de l'Université de Montréal nous offrent un excellent ouvrage consacré à la reconnaissance ainsi qu'à l'exécution des jugements étrangers au Québec.

Cette étude examine d'abord l'état actuel du système québécois de recon-

naissance et d'exécution des décisions étrangères, en mettant en évidence ses lacunes et en présentant des explications à ses nombreuses ambiguïtés. Ensuite, les auteurs discutent des propositions du Projet de Code civil de 1977, ainsi que celles de l'Avant-projet de loi en droit international privé de 1988. Bien que l'Avant-projet ait remplacé le Projet de 1977, les auteurs mentionnent qu'il est utile d'examiner ses dispositions car elles permettent souvent d'expliquer celles de 1988.

Le chapitre introductif traite des sources et des caractères généraux du droit québécois en la matière de façon à circonscrire le champ de cette étude.

La première des quatre parties traite spécifiquement de l'exemplification des décisions étrangères. En effet, on y analyse la mise en œuvre de l'exemplification (procédures, effets du jugement étranger) et les conditions de l'exemplification (conditions de fond et de forme, compétence internationale du juge étranger, respect de l'ordre public international québécois...).

La révision des décisions étrangères fait l'objet de la seconde partie de ce livre. Les conditions tant procédurales que de fond ainsi que les effets de la révision sont abordés. Dans la troisième partie, les auteurs nous offrent une analyse du régime général de l'effet au Québec des décisions étrangères en matière patrimoniale selon l'Avant-projet de loi de 1988. Le lecteur pourra trouver, en regard de l'Avant-projet, quels sont les principes directeurs de l'effet de telles décisions ainsi que les règles de reconnaissance et d'exécution au Québec.

La quatrième et dernière partie étudie quelques régimes particuliers d'exemplification. Il est question de l'effet au Québec des sentences arbitrales étrangères, des décisions régies par la Convention de 1984 entre le Royaume-Uni et le Canada, des décisions étrangères relatives au droit antitrust, des décisions en matières de pollution et en matière de dommages subis en raison de l'utilisation de matières premières produites au Québec ou l'exposition à celles-ci. Cette dernière partie se termine par une analyse du régime d'efficacité des décisions en matière patrimoniale, selon le Projet de loi 125 de 1990.

Cet ouvrage porte donc un regard critique sur l'état actuel du régime québécois de reconnaissance et d'exécution des décisions étrangères. Les professeurs Goldstein et

Talpis discutent également des propositions de l'Avant-projet de droit international privé appelé à faire partie du Code civil, rendant ainsi cet ouvrage très actuel.

Douze annexes répertorient les textes des dispositions des lois pertinentes. La table des jugements et la bibliographie, riches en références diverses, sont fort utiles pour des recherches en droit international privé.

Roxanne GUÉRARD

Ethel GROFFIER, *Précis de droit international privé québécois*, 4^e édition, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1990, 393 pages, ISBN 2-89073-748-9.

Le droit international privé est en constante expansion au Québec. Ceci est dû au nombre toujours croissant de conflits internationaux résultant de l'ouverture des frontières et du marché économique. Comment régler un problème pouvant se soulever lors de l'adoption d'un enfant originaire d'un autre pays ou lors d'un contrat commercial passé avec un résident d'une autre province ou d'un autre pays? C'est ce domaine du droit qui saura nous indiquer comment traiter la situation en litige. Cet ouvrage nous dresse une synthèse des règles applicables à de telles situations.

Ce précis de droit international privé en est à sa quatrième édition. Il a été originellement conçu surtout comme un outil d'enseignement insistant sur l'historique de ce domaine; au cours des éditions subséquentes, il a non seulement su rester cela, mais il s'est adressé de plus en plus à une clientèle additionnelle. En effet, la professeure Groffier a tenu à insister sur l'état du droit positif concernant certains problèmes intéressant les pratiques.

Le droit québécois a subi de nombreuses modifications depuis la première édition en 1980. En effet, certaines parties du Code civil ont été totalement remaniées et on a vu apparaître de nouvelles institutions de droit interne, comme le patrimoine familial et le régime de protection des majeurs. L'auteur cherche donc à nous guider à travers les règles de conflit créées par le législateur en réponse à cette évolution, parfois même sans se soucier de les harmoniser avec le droit existant. Elle soulève aussi certaines modifications que l'on pourra remarquer dans le nouveau droit, correspondant à la codification de certaines solu-

tions jurisprudentielles et de certaines opinions doctrinales.

Cet ouvrage est divisé en deux parties représentant les deux problèmes à la base des conflits internationaux. La première traite des conflits de lois et la deuxième, de la compétence juridictionnelle internationale des tribunaux et de l'exécution des jugements étrangers. La professeure Groffier nous expose les différentes facettes de ces problèmes et nous entretient des différentes règles de conflits adoptées par le législateur pour nous aider dans la résolution de ces questions et de l'interprétation qu'en ont fait les tribunaux.

L'auteur a su conserver ce précis en un format maniable en évitant les débats philosophiques autour des règles régissant cette branche du droit que l'on peut retrouver dans les ouvrages auxquels elle fait référence. Elle a su créer un outil très utile tant au niveau de la pédagogie qu'à celui de la pratique.

Gilles RIVARD

Pierre-Claude LAFOND, *Droit des biens*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1991, 790 pages, ISBN 2-89400-000-6.

Monsieur Pierre-Claude Lafond est avocat et professeur au département de sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal. Tel qu'il nous l'indique, initialement, le présent ouvrage se voulait une nouvelle édition et une mise à jour du livre *Les Biens* de monsieur Pierre Martineau, professeur émérite à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Cependant, au fil des mois et des années, l'auteur du présent ouvrage a voulu réaliser beaucoup plus qu'une simple mise à jour. Cette édition se veut donc une œuvre originale qui revoit et corrige entièrement le livre du professeur Martineau paru en 1979.

L'introduction générale nous donne la définition et les sources du droit des biens ainsi que l'historique du droit de propriété. Le contenu est ensuite divisé en six thèmes. La qualification des biens, les rapports de droit et de fait concernant les biens et le droit de propriété font respectivement l'objet des premier, deuxième et troisième thèmes. Le quatrième thème porte sur les modalités du droit de propriété où il est question de la propriété individuelle, de la copropriété, de la

coopérative d'habitation, de la multipropriété et de la propriété superficière.

Le thème cinq a trait aux démembrements du droit de propriété où l'auteur porte son attention sur l'usufruit, l'usage et l'habitation, l'emphytéose et les servitudes. Le dernier thème, intitulé les modes d'acquisition de la propriété, expose la classification des modes d'acquisition de la propriété et analyse ensuite l'acquisition de la propriété par contrat et par l'effet de la loi (par occupation, accession et prescription).

Ce livre a le grand avantage d'être fort complet quant à l'état actuel du droit des biens. Il tient également compte du Projet de loi 20 portant réforme au Code civil du

Québec, du droit des personnes, des successions et des biens. Toutefois, l'auteur a délibérément choisi de ne pas tenir compte du Projet de loi 125 portant sur la réforme globale du Code civil puisque selon lui, son évolution risque, comme bien d'autres projets analogues, d'être incertaine.

On retrouve des tables des lois et des jugements cités. Afin de faciliter leur consultation, l'auteur a inclus également une table de concordance entre le Projet de loi 20 et le Projet de loi 125. Un index analytique complète l'ouvrage.

Roxanne GUÉRARD